



11^{ème} Critérium du ROYAL SET-JET FLEUR BLEUE

5 mars 2023

Complexe Sportif de Jette :
Av. du Comté de Jette, 3 – 1090 Bruxelles



Messieurs : 9H00 : D 11H30 : NC 13H00 : C 15H00 : E 16H30 : C Spec

Dames : 9H00 : NC et C 11H30 : D

DANS LA GRANDE SALLE (Bonnes conditions de Jeu)

Règlement du tournoi

Le tournoi est ouvert aux joueurs affiliés à la FRBTT ou à une fédération reconnue par l'ITTF.

- Droits d'inscription : **6€ par série 10€ pour 2 séries**. A payer 1/2h avant le début de la série.
- Le premier tour se joue en poule de 3 ou 4, les 2 premiers étant qualifiés pour le tour final qui est en élimination directe.
- Pour vous inscrire, cliquez sur le lien « Tournoi » du site : <https://resultats.aftt.be/>
- En cas de problèmes : **Béatrice Willems - gsm: 0473/54.64.87 - EMail: beaswillems@gmail.com**
- Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement. Les dames doivent d'abord s'inscrire dans la série « dames » de leur classement pour pouvoir s'inscrire dans la série « messieurs » de leur classement pour autant que ces deux séries ne présentent aucun conflit au niveau de l'horaire. Pour participer à la série C Spéciale il faut jouer en C.
- Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
- Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché
- Lors du Critérium, tout refus/absence d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h00 annulera l'éventuelle amende. Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
- **Date limite des inscriptions : jeudi 2 mars 2023 - 24h00.**
- Date et lieu de l'élaboration publique des tableaux seront renseignés sur la page du programme d'inscription.
- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. Le tournoi est autorisé sous le numéro TRBBW03.
- Il sera fait usage de 18 tables Joola (vertes) et de balles plastique Gewo (blanche).
- Les matches se jouent au meilleur des 5 manches.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- Les 4 premiers de chaque série seront récompensés.
- Il est demandé de respecter le Règlement d'Ordre Intérieur du complexe sportif de Jette
- DIRECTEUR DU TOURNOI : ALEXANDER Nathalie

